

**M. Catherwood:** Le ministre pourrait-il nous dire quelques mots au sujet du comité d'hommes d'affaires qui a été institué sous la direction de M. Duncan et qui, je crois, fonctionnait indépendamment du ministère du Commerce, bien qu'il s'occupât de questions semblables. Le ministre pourrait-il nous parler des réalisations de ce comité?

**Le très hon. M. Howe:** Au Royaume-Uni, on a institué une commission des exportations vers la zone du dollar, dont le but était de favoriser les exportations vers les pays de cette zone. A la demande de cette commission, une commission des exportations vers les pays de la zone du sterling et de la zone du dollar a été instituée au Canada sous la présidence de M. Duncan. Les membres de cette commission comprenaient d'éminents Canadiens, hommes d'affaires pour la plupart. Le but de cette commission était de collaborer avec la commission des exportations vers la zone du dollar, c'est-à-dire de favoriser les exportations du Royaume-Uni vers le Canada. Je crois que cet organisme canadien a accompli une tâche de premier ordre.

La commission s'occupait d'aplanir toute difficulté qui se posait aux Canadiens désireux d'importer de l'outillage ou toute autre denrée du Royaume-Uni. Les problèmes de la livraison étaient résolus; on obtenait des renseignements sur la qualité et cette commission a rendu d'autres services aux importateurs canadiens. Elle a accompli beaucoup en vue de favoriser l'importation de denrées anglaises au Canada.

Mon honorable ami se souvient qu'il y a deux ou trois ans les importations en provenance de la Grande-Bretagne dépassaient en valeur ce qu'on y exportait. Autrement dit, il y avait à peu près équilibre dans les échanges commerciaux. On a donc supprimé cette commission et créé pour la remplacer une commission consultative depuis un couple de mois, sauf erreur, on a proposé de rétablir la commission dollar-sterling. Il est entendu que le Gouvernement accueillerait fort bien toute mesure propre à améliorer la situation du Canada par rapport à la Grande-Bretagne en ce qui a trait à la balance des paiements. Le Gouvernement n'a pas de rapports directs avec la commission dollar-sterling sauf qu'il acquitte une partie des frais d'administration. Une partie des fonds nécessaires au fonctionnement de la commission a été fournie par des particuliers et l'autre par le ministère du Commerce.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Quel rapport existe-t-il entre ce service et notre propre Commission du tarif?

[Le très hon. M. Howe.]

**Le très hon. M. Howe:** Aucune. Il s'agit ici du service qui, au sein du ministère s'occupe du commerce extérieur et transige avec les autres pays en vue de conclure des accords commerciaux. C'est ce service qui a participé aux négociations de Genève, d'Annecy et de Torquay. Il fournit au gouvernement les spécialistes en matière de commerce étranger quand celui-ci envoie des délégations à l'extérieur, délégations qui comptent ordinairement des représentants des Affaires extérieures, des Finances de la Commission du tarif en plus des spécialistes en matière de commerce d'exportation que fournit le service à l'étude.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Lors de conférences du genre de celles de Torquay ou de Genève, vous faites représenter la Commission du tarif, ainsi que les ministères mentionnés et vous envoyez, de plus, les fonctionnaires dont il est question, à titre de représentants du ministère du Commerce. Est-on bien certain qu'il n'y a pas chevauchement des travaux en ce qui a trait au tarif douanier? Je comprends que, quand un accord commercial est signé, il faut être au courant des dispositions du tarif des douanes; mais nous avons une Commission du tarif censément composée de spécialistes. Je suis bien convaincu que les membres de cet organisme sont très compétents. Pour revenir à la réponse du ministre à ma dernière question, il estime qu'il n'entre pas dans ses attributions de s'assurer qu'il n'y a pas double emploi.

**Le très hon. M. Howe:** Je n'ai pas dit cela.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Sommes-nous sûrs qu'il n'y a pas double emploi?

**Le très hon. M. Howe:** Je voudrais que le député rapportât fidèlement mes paroles. Je n'ai pas dit que cela ne me regardait pas, mais que je ne savais pas, ce qui est bien différent.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Mais le ministre est au courant de tout ce qui relève de lui.

**Le très hon. M. Howe:** Je n'irais pas jusque là. La Commission du tarif s'occupe des droits douaniers canadiens, c'est-à-dire des droits fixés par le gouvernement canadien tandis que cette division-là s'occupe exclusivement des tarifs douaniers étrangers. Les deux organismes se complètent sans qu'il y ait chevauchement.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Chose curieuse, j'y avais pensé. Mais comment des droits douaniers peuvent-ils être nationaux? Ils s'appliquent nécessairement à deux pays.